

Être auxiliaire de vie



C'est d'abord :

- **Des bénéficiaires** dont 90% sont fragilisés par le handicap et 10% sont fragilisés par l'âge.
- **Des prestations longues** : minimum 2h et jusqu'à la journée complète.
- **Un accompagnement à la prise de poste** : entretien de mise en relation avec une coordinatrice diplômée aide-soignante sur la première intervention, formation aux gestes techniques, fiches bénéficiaires détaillées, suivis sur le terrain...
- **Une équipe de 150 collaborateurs**, compétents et souriants
- **Des événements trimestriels** afin de vivre des moments de convivialité, d'échanger, de se rencontrer !
- **Une gazette que vous recevez chez vous**, chaque trimestre et qui vous permet de suivre l'actualité de l'entreprise





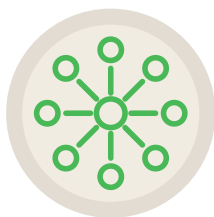
Vos missions en tant qu'auxiliaire de vie :



1/ Aider le bénéficiaire dans les gestes essentiels du quotidien : aide à la toilette, habillage, transferts, repas (aide à la confection et à la prise des repas)...



2/ Aider le bénéficiaire dans la prise en charge de son environnement : entretien du linge, entretien du cadre de vie, courses...



3/ Faciliter la vie sociale et/ou professionnelle du bénéficiaire : accompagnement dans les loisirs (cinéma, théâtre, activités sportives...), réalisation d'activités au domicile, accompagnement au travail...



4/ Faciliter les démarches administratives courantes : lecture de documents, aide à la rédaction de courriers simples.



5/ Instaurer une relation de confiance avec le bénéficiaire et sa famille.

6/ Permettre au bénéficiaire et/ou à sa famille de partir en vacances, en weekend.

